



I. PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

**PRATIQUES ADDICTIVES EN MILIEU DE TRAVAIL :
DE LA CONSOMMATION À L'ADDICTION**

Les pratiques addictives en milieu de travail évoluent : comment se prémunir contre les risques que cela représente, quels sont les outils à notre disposition pour être en mesure de les détecter, comment agir en prévention.

OBJECTIFS :

- 1** Appréhender les enjeux, aborder les difficultés rencontrées et apporter des solutions concrètes à la thématique des pratiques addictives en entreprise,
- 2** Mettre en œuvre une démarche active de prévention,
- 3** Déployer une procédure d'urgence opérationnelle.

PUBLIC :

Fonction ressources humaines et prévention sécurité, dirigeants d'entreprise.

Méthode et moyens pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques et exercices avec échanges de pratiques, et remise d'un support pédagogique.

Modalités d'évaluation et de sanction :

Le stagiaire sera évalué par le formateur selon sa participation active lors des temps d'échanges et au cours des cas pratiques. Une attestation sera délivrée à l'issue de la formation.

PROGRAMME :**Introduction et définitions :**

- Addictions et pratiques addictives,
- Dépendance,
- Substances psychoactives licites et illicites.

La gestion des pratiques addictives en milieu de travail (focus sur l'alcool, les stupéfiants, le tabagisme) :

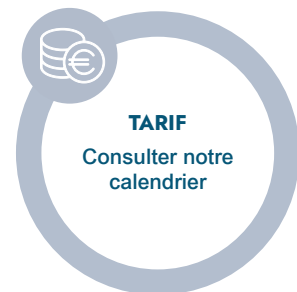
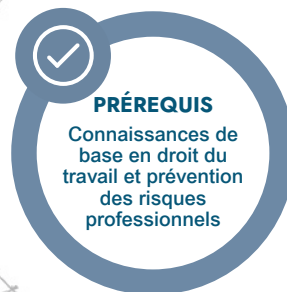
- Textes de référence et apports de la jurisprudence,
- État d'ivresse, postes de sécurité, flagrant délit,
- Pratiques des contrôles : valeurs réglementaires, moyens de contrôle, modalités de contestation,
- Sanctions,
- Exemples de clauses de règlement intérieur.

Prévention des pratiques addictives en milieu de travail :

- Proposition d'une démarche active de prévention.

Procédure d'urgence :

- Gestion d'un salarié sous l'emprise d'une substance psychoactive.

**CONTACT ET INSCRIPTION :**

Christiane ENGELSTEIN – SSETI

✉ formation@sseti.fr • ☎ 03 87 74 34 19

SSETI

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR